

Le 11 juin, M. Saint-Laurent disait à Toronto:

Il y a six semaines, j'ai déclaré à la Chambre des communes que les nations libres, ou du moins certaines d'entre elles, seraient bientôt forcées de se consulter sur les moyens à prendre en vue d'établir une nouvelle ligue de sécurité collective sous l'empire de l'article 51 de la Charte. J'ai soutenu que le Canada devait adhérer à une telle ligue. J'ai ajouté que cette décision serait pour nous lourde de conséquences.

Pourquoi ma proposition a-t-elle obtenu l'appui unanime de tous les partis politiques? C'est, je crois, parce que tous les Canadiens s'accordent sur les principes dont notre politique étrangère doit s'inspirer. . . Dans l'intérêt et du monde communiste et du monde libre, il importe que les chefs des États totalitaires se rendent nettement compte qu'ils ne réussiront pas à élargir les cadres actuels de leurs régimes policiers par des attaques directes ou indirectes contre les nations libres, sans venir à bout de nous tous.

Pour asseoir la paix, il faut aujourd'hui que les pays du monde libre, sous la direction de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de la France, acquièrent et conservent une supériorité absolue sur leurs adversaires et sur toute coalition possible d'adversaires, non seulement dans le domaine militaire, mais sur le plan économique et moral. Tout comme durant le dernier conflit, nous sommes engagés actuellement dans « une lutte pour la domination des esprits et des âmes. »

La victoire militaire exige la mise en commun des risques et des ressources. Pour vaincre la guerre, les nations libres doivent également faire cause commune. Et cette conjugaison des efforts n'est possible que si nous comprenons que, secourir un allié, ce n'est pas faire l'aumône, c'est se prémunir soi-même.

Désunies, les nations libres tomberont les unes après les autres sous les coups que la tyrannie totalitaire portera à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs frontières. En s'unissant, elles garantiront la liberté et la paix de tous. Il nous faut non seulement le désir, mais la ferme volonté de nous unir.

Le 19 juin, M. Saint-Laurent déclarait à la Chambre des communes qu'on pouvait à juste titre donner le nom de « croisade » à l'attitude du Gouvernement canadien à cet égard. « Le Gouvernement canadien, disait-il, attache une certaine valeur à un pacte régional en vertu duquel les démocraties de l'Europe occidentale, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Canada, conviendraient de faire cause commune, de conjuguer aux fins de la défense et de coordonner immédiatement nos ressources respectives et nos forces afin de faire comprendre à tout agresseur éventuel qu'il lui faudra venir à bout de tous, s'il commet un acte d'agression. »

Le 24 juin, le ministre de la Défense nationale, M. Brooke Claxton, traitait devant les Communes des crédits relatifs à la défense, précisait que l'un des objectifs actuels du Canada, en matière de défense, consistait à « élaborer, de concert avec d'autres nations libres, des projets de défense conjointe fondés sur l'effort individuel et l'aide mutuelle, à titre de partie intégrante d'efforts conjugués en vue de sauvegarder la paix et de prévenir l'agression. » Il ajoutait que nos plans de défense actuels conservent une certaine souplesse, puisqu'on pourrait les modifier « si, comme nous l'espérons, l'Union occidentale se transforme en pacte de sécurité de l'Atlantique nord. »

Au cours d'une causerie donnée à Toronto, le 7 septembre, M. Saint-Laurent affirmait que « le Gouvernement canadien préconise instamment, tant au pays qu'à l'étranger, dans les déclarations publiques autant que dans les entretiens et discussions diplomatiques, la formation immédiate d'un régime de sécurité de l'Atlantique nord comprenant le Royaume-Uni, les États-Unis et les pays libres de l'Europe occidentale. »

Dans un discours qu'il prononçait le 21 septembre, à Kingston, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. L. B. Pearson, déclarait:

Le Canada a montré clairement que non seulement il était prêt à s'unir aux autres démocraties de l'Atlantique nord pour former un pacte régional de sécurité collective, mais qu'il désirait faire partie d'une telle union. Vous savez sans doute que des repré-